

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois

Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

M^{me} Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Achilles-
Cartier*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

M^{me} Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 20 avril 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE237231023

Conclure deux ententes-cadres de services professionnels pour un montant total de 12 400 341,19 \$ taxes incluses, pour une durée de 36 mois avec les firmes, Tetra Tech QI inc., (contrat # 1: 6 792 723 \$, taxe incluses) et CIMA+S.E.N.C. (contrat # 2: 5 607 618.19 \$, taxe incluses), pour le support technique, de contrôle de qualité et de surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable ou de conduites d'égout par chemisage, avec une option de prolongation de six (6) mois chacune. Appel d'offres public 22-19688 - 2 soumissionnaires

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE237231023

Conclure deux ententes-cadres de services professionnels pour un montant total de 12 400 341,19 \$ taxes incluses, pour une durée de 36 mois avec les firmes, Tetra Tech QI inc., (contrat # 1: 6 792 723 \$, taxe incluses) et CIMA+ S.E.N.C. (contrat # 2: 5 607 618.19 \$, taxe incluses) , pour le support technique, de contrôle de qualité et de surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable ou de conduites d'égout par chemisage, avec une option de prolongation de six (6) mois chacune. Appel d'offres public 22-19688 - 2 soumissionnaires

À sa séance du 29 mars 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

Lot 1 et 2

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 5 avril 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier ont précisé que la Ville a recours à l'expertise externe, spécialisée en réhabilitation, afin de réaliser les nombreux travaux prévus dans les prochaines années. Puisque les enveloppes budgétaires des ententes-cadres actuelles viendront à échéance en mai 2023 et que les sommes sont presque totalement engagées, la Ville a procédé à la publication d'un appel d'offres afin de retenir les services de deux firmes. La première entente comprend

le support technique, le contrôle de la qualité et la surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc. La seconde inclut le support technique, le contrôle de la qualité et la surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'égout.

Publié du 30 novembre 2022 au 24 janvier 2023, l'appel d'offres a suscité l'intérêt de sept preneurs du cahier des charges. Malgré cela, une seule soumission a été reçue pour le lot 1 et pour le lot 2. L'analyse de celles-ci révèle un écart de 16,67 % entre la soumission de la firme *Tetra Tech QI inc.* et la dernière estimation (lot 1) ainsi que de (-1,89 %) entre la soumission de *Cima+S.E.N.C.* et l'estimation (lot 2). D'après le Service, l'écart à la hausse de la firme *Tetra Tech QI inc.* s'explique par une demande accrue en services professionnels pour la surveillance des travaux, en raison du grand nombre de projets d'envergure dans la région métropolitaine.

Les responsables ont recommandé d'aller de l'avant avec ces ententes-cadres afin que la Ville puisse atteindre ses objectifs en matière de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'égout. Les explications ayant été à la satisfaction des membres, qui n'avaient pas de question, le président a remercié les ressources de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier pour leur présentation.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

Lot 1 et 2

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE237231023 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.